

L'ecologisme en Allemagne et en France: deux modes différents de construction d'un nouvel acteur politique

Guillaume SAINTENY

Université Paris I

Working Paper n.78

Barcelona 1993

Si l'écologie française semble aujourd'hui mieux "réussir" que son voisin allemand, il n'en a pas toujours été ainsi. L'"écologie électorale" est plus précoce en France (1973) qu'en Allemagne. Pourtant à la différence des *Grünen*, elle a tardé à recueillir les fruits de son engagement et à pénétrer dans les assemblées.

Au milieu des années quatre-vingts, une comparaison de la situation de l'écologie en R.F.A. et en France offre un contraste instructif. En R.F.A., les *Grünen*, créés en 1980, font, dès 1983, leur entrée au *Bundestag* avec 28 députés élus. En 1984, ils obtiennent 7 parlementaires européens à Strasbourg. Dès 1985, ils participent à l'exécutif d'un *Land*: celui de Hesse. En 1987, ils augmentent leur représentation parlementaire de près de 60%, obtenant 44 élus au *Bundestag*. A l'inverse, l'écologie politique est, alors, quasiment absente en France. En 1983, les écologistes n'obtiennent que 147.884 de suffrages exprimés (0,58%) aux élections municipales, soit, moins qu'en 1977. C'est en 1984, seulement, qu'est créée une organisation politique unique: *Les Verts c.p.* Mais celle-ci n'obtient pas d'élu, ni aux élections européennes de 1984, ni aux élections cantonales de 1985, ni aux élections législatives de 1986 et 1988 tout juste trois conseillers régionaux en 1986. De 1974 à 1988, le score des écologistes français n'atteint jamais 5% des suffrages exprimés au plan national.

Comment rendre compte d'une telle différence de situation? Il semble qu'existent, alors, en R.F.A. un potentiel de ressources mobilisables bien plus considérable qu'en France et, aussi, une meilleure mobilisation de ces ressources.

DES RESSOURCES DISPONIBLES PLUS IMPORTANTES EN R.F.A.

Comme en France, apparaissent, alors, en R.F.A., de nouvelles questions, de nouvelles priorités pour l'opinion publique. Mais, outre-Rhin, celles-ci sont plus intensément ressenties, plus stables, plus enracinés dans la culture locale mais aussi davantage délaissées par les partis établis. Surtout, leur concomitance et/ou leur succession très rapide, forment une occasion privilégiée pour un nouvel acteur.

C'est le cas, d'abord, pour l'environnement. A la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingts, l'environnement souffre d'un double manque de représentation politique en R.F.A. D'abord, au sein des partis politiques qui, comme en France, ne se préoccupent guère de ce thème. Mais aussi au sein des groupes "conservationnistes" traditionnels qui manquent alors de représentation politique. Certes, le *Deutscher Naturschutzring* regroupe, à cette époque, 94 associations et 3,5 millions de membres contre 850.000 membres et 1. 100 associations pour la F.F.S.P.N. en France (1985). Mais le D.N.R. dispose alors d'un très faible pouvoir, notamment car il est entravé par des intérêts contradictoires et, peut être aussi, parce que le thème de la conservation de la nature a été partiellement discrédité

par le nazisme. Si bien que certains auteurs peuvent formuler le constat d'une faiblesse du mouvement "environnementaliste", en R.F.A., dans les années soixante-dix (1). A l'inverse, en France, la création de la *Fédération française des sociétés de protection de la nature*, en 1968, qui regroupe bientôt plus de 1.000 associations, permet une consolidation de la représentation "environnementaliste" traditionnelle.

En R.F.A., la double absence de représentation des questions d'environnement -absence de représentation partisane "moderne", due à la carence des partis établis et faible représentation traditionnelle, partiellement due au discrédit relatif du thème par le nazisme et à la faiblesse du D.N.R.- rend possible une représentation politique très différente et une mobilisation plus facile, par un nouvel acteur, de l'"environnementalisme". De fait, outre-Rhin, ce sont les nouvelles organisations créées, dans le courant des années soixante-dix *Bundesurban Bürgerinitiativen Umweltschutz* (B.B.U., 1972) *Bund für Umwelt und Naturschutz* (B.U.N.D., 1975), qui dominent le champ (2) et non les anciennes, fédérées, comme en France, via la F.F.S.P.N.

Comme en France, le thème de l'énergie nucléaire est, un "accélérateur" de l'écologisme en R.F.A. Mais, la focalisation sur ce thème, en France, au milieu et à la fin des années soixante-dix, entraîne des tensions, voire des divisions au sein du mouvement, et lui fait subir d'importants échecs face à un programme nucléaire finement mené par une puissante entreprise publique qui, en l'identifiant à l'intérêt général, parvient à y rallier la quasi-totalité des partis politiques puis, l'opinion publique (3). En R.F.A., au contraire, c'est *via* la lutte antinucléaire que l'écologisme allemand s'unifie (4). D'autant plus que, la structure fédérale de l'État et les recours juridiques qui lui sont ouverts lui permettent, sur ce terrain, des succès impossibles en France.

Précisément, alors que le début de la stagnation, voire du déclin relatif de l'écologisme en 1981-1982, en France, coïncide avec le ralliement du P.S. et du gouvernement Mauroy à la politique nucléaire précédemment suivie (5), c'est à ce moment là que les *Grünen*, trouvent dans la bataille du réarmement qui débute en 1982, un formidable catalyseur, pour leur développement partisan. La décision du chancelier social-démocrate, H. Schmidt, d'autoriser le déploiement de nouveaux missiles intermédiaires américains en R.F.A. fournit une nouvelle question, un nouveau clivage aisément mobilisable par les *Grünen*. Et cela d'autant plus, qu'étant donné le passé récent de l'Allemagne, le programme de missiles est susceptible d'y trouver quelque écho, alors même qu'il n'y existe pas de parti pour mobiliser l'opposition à le programme rôle joué par le P.C. F. en France), aucun des partis établis allemands n'adoptant de réelles positions pacifistes. Ecologisme et pacifisme sont, alors, étroitement liés en R.F.A., dans leur développement, leur histoire et leur base sociale, comme le confirment les enquêtes qui montrent une similitude de

caractéristiques idéologiques et socioculturelles entre les sympathisants des deux mouvements (6). Le thème pacifiste permet à la fois de rapprocher les différentes composantes du mouvement de les unifier et de les mobiliser puissamment. L'"absorption" du pacifisme et du clivage qui en découle par les *Grünen* est donc décisive pour rendre compte de leur succès en R.F.A. Dans le même temps, l'écologisme français reste assez distant d'un pacifisme qui, en France, n'atteint pas, de toute manière, la même ampleur qu'en R.F.A. et qui est, en outre, pris en charge, récupéré, mobilisé par le P.C.F.

En R.F.A., les scandales politiques du milieu des années quatre-vingts (affaire Flick ...), l'accroissement du discrédit des partis politiques et d'une revendication de moralisation de la vie publique qui en résultent, la dénonciation des pratiques de financement des partis servent les *Grünen*, non impliqués dans l'affaire Flick, et fournissent un relais au pacifisme qui s'essouffle. En France, au contraire, à cette époque, le thème de la contestation des pratiques partisans, de la revendication d'une moralisation de la vie publique est incarné, mobilisé, par le *Front national*, bien plus que par l'écologisme.

Alors que le thème de l'environnement reste occulté en France, jusqu'à la fin des années quatre-vingts, il subsiste en R.F.A. à une place importante. Il effectue même un retour au premier plan, *via* la dramatisation à l'extrême de la *Waldsterben* (mort des forêts par les pluies acides). Ignorée, ou uniquement perçue en France comme une contrainte économique (pot catalytique que les Allemands chercheraient à imposer par ce prétexte) (7), la *Waldsterben*, au demeurant plus répandue en R.F.A., est vécue, outre-Rhin, comme une catastrophe nationale et contribue à replacer le thème de l'environnement au premier rang du débat politique.

Dans cette évolution, dans cette succession rapide de nouvelles questions mobilisables et fournissant des occasions privilégiées d'émergence pour un nouvel acteur politique, deux caractéristiques, surtout, différencient la situation française de la situation allemande. D'une part, en R.F.A., outre le délaissement des questions d'environnement, le consensus des partis établis est quasi-total en faveur du nucléaire civil, de la politique économique et contre le pacifisme. De même, tous les grands partis sont touchés par les scandales politiques de la décennie. Les *Grünen* restent donc la seule force politique, qui, crédible sur l'environnement et préservé du discrédit croissant envers les partis politiques, incarne une alternative réelle sur le nucléaire civil, le mode de développement, le pacifisme et la défense. A l'inverse, en France, hormis l'environnement, existe presque toujours un parti représentant une réelle alternative en matière de défense (P.C. F.), de nucléaire civil (P.S. jusqu'au début des années quatre-vingts, voire P.S.U.), de politique économique et sociale (P.S. jusqu'au milieu des années quatre-vingts, P.C.F.), de moralisation de la vie politique (*Front national* à partir du début des années quatre-vingts), voire de féminisme (P.S. jusqu'au début des années quatre-vingts).

D'autre part, et surtout les questions qui s'"installent", à cette époque, et qu'on a évoquées, apparaissent répondre bien davantage à des clivages et à des thèmes controversés dans l'histoire et la culture en Allemagne qu'en France. C'est le cas, pour les thèmes de la nature, de l'environnement, voire même, de manière plus précise, de la mort des forêts et du Rhin, davantage valorisés dans la culture germanique que française et y correspondant à une mythologie plus puissante. C'est aussi le cas du pacifisme allemand qu'on ne peut analyser sans faire référence au passé récent, à la séparation de l'Allemagne en deux, au sentiment de responsabilité historique des Allemands, au stationnement des troupes étrangères sur le sol allemand, à la situation géographique même de la R.F.A. (alors au contact des troupes du pacte de Varsovie et en première ligne en cas de conflit Est-Ouest). Mais c'est aussi le cas des thèmes antipartisans et antiétatiques, voire moralistes, brandis par les *Grünen* et correspondant à une vieille tradition germanique, à une dichotomie État-société qui a dominé la pensée politique allemande depuis près de deux siècles. L'écologisme allemand apparaît, ainsi, comme un phénomène très "informé" par les traditions idéologiques, culturelles, historiques qui caractérisent l'Allemagne depuis deux siècles (8).

UN ESPACE POLITIQUE PLUS OUVERT

En R.F.A, l'ampleur de la désaffection envers les partis établis et le système politique est telle, alors, qu'elle a pu faire parler d'une "crise de légitimité du système de partis" allemands (9). L'augmentation de l'"insatisfaction" touche aussi bien les partis établis, que les institutions politiques, le régime démocratique, les élites...(10)

En France, les oppositions partisans et l'accent mis sur les affrontements de classes, les différences entre les programmes des partis restent très vives jusqu'au milieu des années quatre-vingts, et même après, si l'on se remémore la subsistance du P.C.F. A l'inverse, en R.F.A., le consensus partisan, plus précoce, plus complet et plus profond, a pu générer la quête d'une alternative politique et donc d'un espace politique en dehors des partis établis.

Cela est d'autant plus le cas, que la formation de la grande coalition C.D.U.-S.P.D., entre 1966 et 1969, et l'alternance régulière au pouvoir ensuite, ont pu donner l'impression d'une quasi-coalition entre tous les partis pour gouverner le pays, ne laissant plus de place à une vraie opposition. En outre, le congrès de Bad-Godesberg, l'arrivée au pouvoir du S.P.D., allié avec le F.D.P. en 1969, et l'évolution gestionnaire, social-démocrate, réformiste, étatiste du S.P.D. ouvrent un espace politique à gauche. Ce double espace politique: en dehors du système partisan mais aussi à gauche, est d'abord occupé par l'A.P.O., (surtout entre 1967 et 1969), opposition extraparlamentaire contre certains aspects autoritaires et élitistes

de la société allemande puis, par les *K. Gruppen*, et les *Jusos* (Jeunes socialistes du S.P.D.). Mais, avec l'évolution réformatrice du S.P.D. et la décroissance de l'influence exercée sur lui par les *Jusos*, le poids de ceux-ci décline. Après une forte croissance entre 1969 et 1972, leurs effectifs, s'élèvent en 1977, à la moitié de ceux de 1972. Le S.P.D. attire de moins en moins les jeunes générations d'Allemands (11). Un espace devient libre pour les antinucléaires, les pacifistes, les écologistes. Il est occupé par les *Grünen*. De plus, la nouvelle gauche et l'extrême gauche, n'ayant pu trouver de base propre en R.F.A., ont tendance, assez rapidement, à s'impliquer dans les *Grünen*. On peut même faire l'hypothèse qu'étant donné le passé récent de l'Allemagne, la modération du programme du S.P.D. à partir de la fin des années soixante, et l'interdiction du P.C., les tendances antinazies, qui ne peuvent être incarnées par les partis en viennent à être véhiculées par les *Grünen*. Ceux-ci paraissent ainsi représenter une rupture avec le passé nazi (12), autant que le seul biais politique par lequel une alternative radicale puisse exister en R.F.A.

En France, au contraire, existent longtemps, un "Parti des fusillés", un parti socialiste marxiste puis plus à gauche que le S.P.D. avant de se modérer et subsistent des affrontements partisans importants. En outre, l'absence de la gauche au pouvoir entre 1958 et 1981 lui permet, à la différence du cas allemand, d'incarner une réelle alternative politique économique et sociale, par rapport à la droite, voire même par rapport au système partisan, réduisant ainsi, d'autant, l'espace politique alternatif dont on aperçoit déjà les prémices. A cet égard, la cohabitation de 1986-1988 en France peut être rapprochée de la grande coalition de 1966-1969 en R.F.A. Et l'accession de la gauche française au pouvoir en 1981 et 1988 puis, sa modération consécutive, n'est pas sans faire penser au congrès de Bad-Godesberg et à l'arrivée au pouvoir du S. P. D., en 1969 et pourrait, en provoquant certaines conséquences identiques, signifier la fin de "l'exception française" (13) et favoriser le développement d'un espace politique alternatif.

Enfin, les *Grünen* ont bénéficié, en R.F.A., de ressources institutionnelles bien supérieures à celles auxquelles avaient accès leurs homologues français. Dans un cas, un système électoral mixte comportant une part de représentation proportionnelle facilite l'entrée dans les institutions de nouveaux partis. Dans l'autre, un mode de scrutin défavorable et différents seuils entravent l'accès aux institutions pour les petits partis. Dans un cas, un État fédéral permet la multiplication de mini-élections nationales, le test d'alliances et de gouvernements de coalition qui permettent aux nouveaux partis et à leurs dirigeants de faire leurs armes. Dans l'autre, un État unitaire et très centralisé n'offre pas ces facilités. Dans un cas, le financement public des partis offre des ressources financières très importantes aux petits partis et aux nouveaux partis. Dans l'autre, l'absence de financement public pénalise relativement davantage les petits partis et les partis nouveaux.

UNE MOINS BONNE STRATÉGIE DE MOBILISATION EN FRANCE; LE PIÈGE DE L'ÉTAT

La théorie sociologique tend récemment à redonner un rôle essentiel à l'État, à sa structuration, à ses formes dans les processus d'action collective et de mobilisation. Ainsi, la logique propre à chaque État s'impose-t-elle à tous les acteurs sociaux qui doivent adopter des comportements adaptés au type d'État auquel ils sont confrontés (14) . En France, par exemple, la centralisation et la nationalisation de la vie politique au XIXème siècle semblent entraîner à la fois une réaction de mobilisation et déterminer la nature de cette mobilisation (opposition État-mouvements) (15). Ainsi, peut-on faire l'hypothèse d'une relation État faible-mobilisation faible et d'une relation État fort-mobilisation forte, radicale, politique, voire extrémiste et violente (16). Pour simplifier on peut écrire qu'à un type d'État faible correspond, pour un acteur social, une stratégie adéquate de pression, tandis qu'à un État fort devrait correspondre une stratégie de confrontation politique et partisane.

H. Kitschelt tente de formaliser cette hypothèse en supposant qu'existent des "structures d'opportunité politique", découlant de configurations spécifiques de ressources, de possibilités institutionnelles et de précédents historiques qui contraignent la mobilisation sociale, facilitant le développement des mouvements sociaux dans certaines instances et le freinant dans d'autres. Ces structures ne "déterminent" pas les mouvements sociaux mais peuvent expliquer une partie de leurs différences, selon les pays et aider à comprendre le choix des stratégies par ces mouvements (17). Inversement, les mouvements d'un pays donné devront, pour maximiser leurs chances, adopter la ou les stratégies opportunes, compte-tenu de la configuration des ressources. Dans cette configuration, les traditions politiques, les règles institutionnelles (lois électorales, statut des partis et des groupes de pressions ...) dont dépend l'accès des mouvements sociaux à la sphère publique, jouent un rôle essentiel, facilitant ou non l'institutionnalisation des nouveaux groupes et la forme de cette institutionnalisation. Ainsi, quand les systèmes politiques sont ouverts et faibles, ils permettent des stratégies d'assimilation, les mouvements sociaux essayant de travailler au travers des institutions établies puisqu'ils y trouvent une multitude de points d'accès. Au contraire, lorsque les systèmes politiques sont "fermés" et permettent l'application efficace d'une politique, les mouvements sociaux doivent adopter des stratégies de confrontation, de rupture, éventuellement orchestrées hors des canaux politiques établis.

Par exemple, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, la faiblesse et la décentralisation de l'État, son "ouverture" sur la société civile, la démocratisation poussée des procédures consultatives, les traditions associatives et de dialogue, le respect envers les minorités et les périphéries, l'autonomie et le prestige du système

judiciaire, l'incorporation des groupes associatifs dans les processus politiques, la modération des acteurs, la recherche du consensus sur la base de procédures consultatives-, font que la stratégie adéquate pour les mouvements sociaux, est, bien d'avantage, une stratégie de pression, d'assimilation (pétition, *lobbying*, référendum ...) que partisane ou de confrontation (18). A l'inverse, en R.F.A., et surtout en France, où l'État est fort, centralisé, "fermé", autonomisé, dominé par l'exécutif, peu ouvert à la consultation, au référendum, au respect des minorités et des périphéries, la stratégie adéquate pour un mouvement social n'est pas une stratégie de pression réformiste, mais, au contraire, une stratégie radicale, politique, voire partisane, électorale ou violente. Plus encore que la R.F.A., où l'État est fragmenté et le secteur économique privé puissant, la France est le type idéal d'une structure politique close à l'input et forte à l'output, soit capable d'appliquer, fermement, une politique peu influencée par des groupes externes (19). Alors qu'en Grande-Bretagne, les relations du travail sont réglées par la négociation, elles le sont par l'État et la loi, en France, où, de plus, les syndicats ont tardé à être reconnus et se sont imposés difficilement contre l'État, recourant sans cesse au conflit. Cette opposition à l'État peut contribuer à expliquer en France, l'importance du marxisme et de l'anarcho-syndicalisme (alors qu'ils sont absents en Grande-Bretagne) de même que la dimension très politique de la grève qui n'est pas, seulement, une phase de la négociation. De fait, en France, à la fin du XIX^{ème} siècle, les ouvriers, comme le patronat, préfèrent l'action sur l'État à la négociation (20). La faiblesse des ressources offertes au mouvement ouvrier français et sa faible efficacité sur l'État, comparé aux cas britannique et américain, contribue à rendre compte de son caractère inorganisé, minoritaire, faible, divisé, peu représentatif (faible taux de syndicalisation) et donc conduisent à privilégier, rapidement, l'action politique sur la négociation.

Ainsi , la liaison État fort-mobilisations plus fréquentes, plus longues, plus politiques, plus violentes (par rapport à un État faible) et le type d'État installé en France, permettent de mieux y comprendre la politisation généralement rapide des mouvements sociaux et la dimension antiétatique affirmée de l'action collective. Dès lors, en France, la stratégie politique, partisane, voire électorale est plus adaptée face au type d'État qui régent le pays que la stratégie associative de pression. Non pas que les ressources offertes aux nouveaux partis qui se créent soient nombreuses. Au contraire, elles sont chiches. Mais les ressources disponibles pour les associations et les groupes de pression, ignorés, voire méprisés par l'État et ses dirigeants, sont encore plus faibles. Autrement dit, malgré la faiblesse globale des ressources offertes aux nouveaux acteurs, la quantité relativement supérieure de ressources mobilisables par des acteurs "politiques" *via* des stratégies électorales (accès aux médias pour les élections ...) par rapport à celles offertes aux acteurs "associatifs" permet d'avancer que la stratégie électorale puis, partisane est, en France, une stratégie relativement plus adéquate de mobilisation des ressources que la stratégie de pression associative. Or, comparés à leurs homologues allemands, les écologistes français semblent avoir tardé à s'engager franchement et

majoritairement dans une stratégie partisane, privilégiant, pendant de longues années, une stratégie de pression inadéquate pour une bonne mobilisation des ressources dans le cadre français.

L'INDÉCISION STRATÉGIQUE DES ÉCOLOGISTES FRANÇAIS.

En R.F.A., le type d'État, de système politique, de "structure d'opportunité institutionnelle" (pourtant plus ouverts qu'en France) conduit, très vite, les antinucléaires et les écologistes, après l'échec de résultats satisfaisants, via le *lobbying* conventionnel, et donc l'impossibilité à faire aboutir les demandes, à "prendre la rue", à occuper les sites d'implantation nucléaire et à adopter une stratégie de confrontation (manifestation, désobéissance civile, occupation de sites, affrontements, parfois violents, avec les forces de l'ordre) puis, à embrasser une stratégie politique et partisane, à faire pression pour des changements structurels et donc, à se transformer en parti (21).

En France, le mouvement antinucléaire et, dans une moindre mesure, le mouvement écologiste, connaissent aussi leur période violente au milieu des années soixante-dix (occupation de sites: Marckolsheim 1974-1975; manifestations: Bugey: 1971, Milau: 1971-1972, Fessenheim: 1972, Marckolsheim 1974; affrontements à Creys-Malville: 1977, à Plogoff. 1978-1980). On peut l'interpréter comme la conséquence d'une trop grande fermeture du système politique et institutionnel; la violence était un moyen, comme l'indiquent les théoriciens de la mobilisation des ressources (22), d'entrer dans le système politique lorsque cette entrée est refusée par les acteurs établis.

Mais, dans la seconde moitié des années soixante-dix, le système politique s'ouvre à la contestation antinucléaire et écologiste (extension des procédures consultatives, réforme du *Haut comité de l'environnement*, création d'un *Conseil d'information électronucléaire* ou scientifiques et associatifs voient leur représentation garantie ...). Or, face à cette évolution de la stratégie du pouvoir qui tente, ainsi, d'intégrer, d'assimiler l'écologisme, celui-ci se montre divisé, notamment, entre une stratégie de pression et une stratégie davantage "politique". La première domine nettement jusqu'au début des années quatre-vingts. Même l'engagement dans la compétition électorale, à partir de 1974, est conçu comme un moyen d'attirer l'attention des médias et de l'opinion sur les problèmes d'environnement et les solutions proposées par les écologistes. Il s'agit de faire pression. Ainsi en est-il de la candidature de René Dumont, en 1974, comme des campagnes suivantes. De même, la réticence et la lenteur à accepter l'idée puis la constitution pratique d'une structure partisane, jusqu'au milieu des années quatre-vingts, témoigne d'une mauvaise analyse du cadre institutionnel, politique et étatique français. L'action menée, jusque-là, par les écologistes français et les modalités de cette action

semblent mieux adaptées à un État faible, dans lequel il n'est pas nécessaire de se transformer en parti politique pour participer aux décisions, étant donné le rôle des groupes de pression qui influent véritablement sur elles.

Toutefois, peu à peu, à partir de la fin des années soixante-dix, la stratégie électorale, puis, partisane sont davantage acceptées. L'écologie française se concentre de plus en plus sur l'activité électorale au détriment de l'activité, "administrative" de pression. Dans le même temps, les écologistes français témoignent d'un souci de préciser de plus en plus leurs analyses relatives à ce qui fait l'objet du champ traditionnel de la politique. C'est qu'étant donné la faiblesse des ressources offertes aux groupes de pression en France, l'engagement électorale mais aussi la radicalisation y apparaissent, peu à peu, comme des stratégies plus avantageuses.

L'exclusion, trop évidente, d'un (ou de) groupe(s) de pression(s) du processus de prise de décision, particulièrement nette en matière d'environnement dans les années soixante-dix et quatre-vingts, conduit donc à la transformation progressive de ces groupes de pression en structure partisane. C'est d'ailleurs ainsi qu'est vécue la politisation, la transformation en parti du mouvement écologiste par les dirigeants mêmes du mouvement. J. Carlier, par exemple, écrit en 1982:

"Puisqu'on nous oblige En 1974 on nous a "obligé" à risquer les pollutions de la politique. En 1982 [...] on nous oblige à nous baptiser "parti" (23).

LE "PIÈGE DE L'ÉTAT"

Ainsi, dans le courant des années quatre-vingts, les écologistes français, comme d'autres mouvements avant eux, se retrouvent prisonniers de ce que l'on pourrait appeler un "double piège de l'État". D'une part, en s'engageant, en partie malgré eux, dans une démarche de plus en plus électorale, partisane, ils sont conduits à développer leurs analyses et leurs discours relatifs à l'État et au pouvoir, alors qu'ils souhaitent leur amenuisement. Et ce développement (mais aussi celui d'une démarche politique, partisane, de pouvoir) aboutit à favoriser, à renforcer, à accroître la légitimité de cet État et de ce pouvoir dont, initialement, ils souhaitaient la disparition. D'autre part, la forme et la force de l'État en France, contribuant à orienter le discours et la stratégie des mouvements sociaux contre l'État, entraînent la remise en cause du pouvoir d'État (24), poussent à la transformation des groupes de pression en mouvements radicaux, violents, ou en partis politiques visant le pouvoir d'État. Mais, en France, cette mobilisation contre l'État est inefficace car la solidité, la légitimité, le degré de différenciation qu'il y atteint font qu'aucune mobilisation n'a réussi à entamer son institutionnalisation (25).

L'inanité d'une action de pression a entraîné un glissement progressif vers l'action électorale, partisane et "politique". Mais celle-ci, à son tour, s'avère vaine à

"bousculer l'État" ou, même, à entrer dans le champ politique, médiatique, et dans les institutions représentatives, du fait des fortes protections dont bénéficient les acteurs établis (26).

Au total, dans le courant des années quatre-vingts, l'écologisme français se trouve, véritablement, "piégé par l'État".

Aujourd'hui, la situation semble inversée. L'écologisme français progresse et pénètre dans les assemblées au moment où les *Grünen* en sont partiellement évincés et régressent. Même si ce chassé-croisé ne doit pas être exagéré (les *Grünen* participent aujourd'hui à l'exécutif dans trois land), il explique peut être, précisément, parce que nombre des éléments qu'on a évoqués ci-dessus se sont récemment peu à peu inversés: retour de facteurs externes favorables à l'écologisme en France et meilleure option stratégique de sa part notamment.

NOTES

- (1) HOFRICHTER, Jürgen: Ecologism in Four Countries, dact. 25 p. Communication présentée à l'atelier "L'écologisme politique, constances et différences au niveau européen". European Consortium for Political Research, 10-15. Paris, avril/1989.
- (2) Ibid.
- (3) GARRAUD, Philippe: "Politique électro-nucléaire et mobilisation: la tentative de constitution d'un enjeu", Revue française de science politique vol. 29, n° 3 juin/1989, p. 448-474; GARRAUD, Philippe: "Politique électro-nucléaire et stratégie de l'information" in MABILEAU, Albert; TUDESQ, André-Jean: L'Information local . Paris, Pédone, 1980, p. 129-143; PUISEUX, Louis: La Babel nucléaire. Paris, Galilée, 1977; PUISEUX, Louis: Crépuscule des atomes. Paris, Hachette, 1985, p. 284; GRAVELAINE, Frédérique de; O'DY, Sylvie: L'État E.D.F. Paris, Alain Moreau, 1978.
- (4) VON OPPELN, Sabine: Le Mouvement antinucléaire en France et en R.F.A., dact. 27 p. Communication présentée dans l'atelier "L'Écologisme politique: constances et différences au niveau européen". Paris, European Consortium for Political Research, 10-15 avril/1989.
- (5) Si l'on excepte l'abandon symbolique du projet de centrale nucléaire à Plogoff. Le débat parlementaire d'octobre 1981 sur l'énergie nucléaire, voit les tenants de la poursuite d'une politique analogue l'emporter.
- (6) VEEN, Hans-Joachim: "From student movement to Ecopax: The [West Germany] Greens", Washington quarterly, 10 (1) Winter/1987, p. 29-39.
- (7) Cette perception, très différente de celle des Allemands, est bien montrée par ROQUELPO, Philippe: Pluies acides: menaces sur l'Europe. Paris, Economica, 1988.
- (8) Sur ces points, voir l'analyse de KVISTAD, Gregg O.: "Between State and Society: Green Political Ideology in the Mid 1980's", West European Politics, vol. 10, n° 2. April/1987, p. 211-228.
- (9) KALTEFLEITER, Werner: "A Legitimacy Crisis of the German Party System?" in MERKL, Peter H. (éd.): Western European Party Systems. Trends and Prospects. New York, The Free Press, 1980, p. 597-608.
- (10) Ibid., CHANDLER, William; SIAROFF, Alan: "Post industrial politics in Germany and the Origins of the Greens", Comparative Politics, 18, 3. April/1986, p. 303-305; SCHMID, Carol L.: "The Green Movement in West Germany: Ressource Mobilization and Institutionalization", Journal of Political and Military Sociology , 15 (1). Spring/1987, p. 33-46.
- (11) KVISTAD, G.: "Between State and Society: Green Political Ideology in the Mid 1980's" op. Cit.; SCHMID, C.: "The Green Movement in West Germany" op. cit.
- (12) GALTUNG, Johan: "The Green Movement: A socio-historical explanation", International Sociology, 1 (1). March/1986, p. 75-90.
- (13) KESSELMAN, Mark: "La nouvelle cuisine en politique: la fin de l'exceptionnalité française", in MENY, Yves (études réunies par): Idéologies, partis politiques et groupes sociaux. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 159-173; FURET, François; JULLIARD, Jacques; ROSANVALLON, Pierre: La République du centre., la fin de l'exception française. Paris, Calmann-Lévy, 1988.
- (14) BIRNBAUM, Pierre: La Logique de l'État. Paris, Fayard, 1982.
- (15) TILLY, Charles; TILLY, Louise; TILLY, Richard: The Rebellious Century. 1830-1930. London, J.M. Dent, 1975, p. 84-85.
- (16) BIRNBAUM, Pierre: Dimensions du pouvoir. Paris, P.U.F., 1984, p. 188.

- (17) KITSCHOLT, Herbert: "Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies", British Journal of political Science, 16/January 1986, p. 57-85.
- (18) Pour une application de cette hypothèse à l'"environnementalisme" voir, notamment, RUDING, Wolfgang: "The Greens in Europe: Ecological Parties and the European Elections of 1984" Parliamentary Affairs, vol. 38, n° 1. Winter/1988, p. 56-72, 67-68; RUDING, Wolfgang; LOWE, Philip: "The Withered Greening of British Politics: a study of the Ecology Party", Politica Studiies, 34 (2)/June 1986, p. 262-284; O'RIORDAN, Timothy: "Public Interest Environmental Groups in the United States and Britain", Journal of American Studies, vol. 13, n°3/1979, p. 409-438.
- (19) KITSCHOLT, H.: op. cit. Voir aussi WILSON, Frank L.: "Neocorporatism and the rise of new social movements" in DALTON, R.J.; KU15CHLER, M. (éds.): Challenging the Political order: New Social and Political Movements in Western Democracies. Cambridge, Polity Press, 1990, p. 67-83 (80-81).
- (20) PERROT, Michelle: Les Ouvriers en grève. Paris, Mouton, 1974, T. 2 p. 689; LEQUIN, Yves: Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977, 2 volumes, volume 2: Les Intérêts de classe et la République, p. 142-143; BIRNBAUM, P.: La Logique de l'État. op. cit., partie 11, chap. 1.
- (21) PAPADAKIS, Elim: "The Green alternative: interpretations of social protest and political action in West Germany", Australian Journal of Politics and History, 32 (31). 1986, p. 446; KITSCHOLT, H.: "Political Opportunity Structures...", op. cit. Plus récemment, OFFE, Claus: "Reflections on the Institutional Self-transformation of Movement Politics: A Tentative Stage Model" in DALTON, R.J.; KUECHLER, M. (éds.), op. cit., p. 232-250 (241-242) est venu confirmer cette analyse et souligner en termes catégoriques les avantages de cette évolution dans le cas allemand (financement public, temps de parole dans l'audiovisuel public, mise en commun des supports électoraux potentiels des différents mouvements sociaux, possibilité d'attirer les "ressources électorales" (votes) de ceux qui n'auraient ni agi, ni contribué financièrement, avantage de se trouver sur le même terrain que les opposants ...). Pour C. Offe, ibid, p. 241. "Entering the official institutionalized channels of political participation and representation seemed to offer opportunities that no other conceivable form of political activity could possibly match. The use of the political institutions of liberal representative democracy appeared as a rational strategy to permit the fullest and most effective utilization of the ecological, pacifist, feminist, and 'alternative' movements' resources. Relative to the adoption of this institutionalizing strategy, the adherence to any alternative organizational form would have appeared as irresponsibly wasteful from the rational point of view of the optimal extraction and utilization of political resources" (note traduction).
- (22) GAMSON, William: The Strategy of social protest. Homewood (IL.), Dorsey Press, 1975, 217 p.; OBERSCHALL, Anthony: Social conflict and social movements. Englewood cliffs, Prentice Hall, 1973.
- (23) CARLIER, Jean: "Puisque on nous oblige", Ecologie, 348, s.d. (1er trimestre 1982), p. 32. De même, en 1985, B. Lalonde développe une analyse similaire: LALONDE, Brice: "Le mouvement écologique. Entre la tentation politique et le modernisme", Futuribles, 89/juin 1985, p. 87-89.
- (24) C'est là une dimension classique de l'action collective en France: BIRNBAUM, Pierre: "La fin de l'État", Revue française de science politique, 6, vol. 35/décembre 1985, p. 981-998; "L'action de l'État, différenciation et dédifférenciation" in GRAWITZ, Madeleine; LECA, Jean (sous la direction de): Traité de science politique. Paris, P.U.F., 1985, vol. 3, p. 269-298.
- (25) BIRNBAUM, Pierre: "La fin de l'État"? op. cit., voir aussi l'analyse classique de Alexis de Tocqueville: L'Ancien Régime et la Révolution. Paris, Gallimard, 1952.
- (26) Ainsi, n'est-il guère étonnant qu'à partir de 1982, Les Amis de la Terre changent à nouveau de stratégie. Abandonnant la stratégie électorale, "politique" ils reviennent à une stratégie de pression, *via* leur "recentrage associatif".